



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA  
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

## Communiqué de Presse

Le Tribunal international du droit de la mer a le profond regret de faire part du décès survenu à Trinité, le 29 mars 2003, de M. le juge Lennox Fitzroy Ballah. M. le juge Ballah était membre du Tribunal depuis avril 2002. Son mandat devait arriver à expiration en septembre 2011.

Un registre de condoléances sera ouvert au Tribunal international du droit de la mer, Am Internationalen Seegerichtshof 1, Hambourg, le vendredi, 4 avril 2003 de 10 heures à 17 heures.

Le drapeau du Tribunal a été mis en berne.

M. le juge Ballah, de nationalité trinitadienne, était né à Fyzabad (Trinité-et-Tobago), le 26 août 1929. Diplômé de l'*University College of the West Indies* (Jamaïque), il a obtenu un LLB de l'*University of London* et a été admis au barreau (*Middle Temple*) en 1965. Il a obtenu un LLM de la *Columbia University*, New York, en 1967.

Après avoir enseigné à Trinité-et-Tobago et au Ghana, M. le juge Ballah était entré au Ministère des affaires extérieures de la Trinité-et-Tobago en 1965 et avait été en poste à la Mission permanente de la Trinité-et-Tobago auprès de l'ONU comme Premier Secrétaire de 1967 à 1970. Il avait été membre de la délégation trinitadienne à l'Assemblée générale des Nations Unies (de la vingt-deuxième à la vingt-sixième session), représentant suppléant de la Trinité-et-Tobago auprès du Comité du fond des mers de l'ONU de 1969 à 1971; représentant de la Trinité-et-Tobago à la Conférence de Saint-Domingue sur le droit de la mer en 1972, chef de la délégation trinitadienne aux négociations avec le Venezuela sur la délimitation maritime et la pêche de 1973 à 1983 et chef de la délégation trinitadienne chargée de négocier l'Accord de pêche conclu entre la Trinité-et-Tobago et le Brésil en 1975.

M. le juge Ballah avait conduit la délégation trinitadienne à la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et présidé le Groupe des 77 à la cinquième session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. Il avait été représentant de la Trinité-et-Tobago aux réunions des comités

(à suivre)

permanents des ministres et responsables du droit de la mer et des affaires étrangères de la CARICOM de 1972 à 1983 et Président de la Commission spéciale 2 (Entreprise) de la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer de 1983 à 1994. Il avait été directeur de l'*Institute of Marine Affairs*, Trinité, de 1989 à 1997. Il avait été membre de la délégation trinitadienne chargée des négociations avec le Venezuela concernant la délimitation maritime de 1989 à 1990, de la délégation trinitadienne chargée des négociations avec la Grenade concernant la délimitation maritime de 1992 à 2002, et premier Président du Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins de 1996 à 1997.

M. le juge Ballah était membre des barreaux d'Angleterre et de la Trinité-et-Tobago, de l'*American Society of International Law*, de l'*International Law Association* et de la *Trinidad and Tobago Law Association*.

Il avait publié divers articles en matière de droit international et de droit de la mer, de droit des traités et de médiation et conciliation internationales.

Les précédents communiqués de presse du Tribunal, les documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal : <http://www.tidm.org> ou <http://www.itlos.org> et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Pope : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg, (Allemagne).  
Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245,  
adresse électronique : [press@itlos.org](mailto:press@itlos.org)

\* \* \*